

des sommes énormes de deniers publics consacrées par les gouvernements fédéral et provinciaux au crime et aux prisons servent à la recherche.

Reconnaissant le principe qu'on ne peut réhabiliter une personne, de par la nature des choses, à l'intérieur des murs d'une prison, au moyen d'un traitement psychiatrique, de la rééducation ou d'un enseignement professionnel, j'aimerais bien voir, comme député et comme citoyen, un effort concerté pour préparer le détenu à réintégrer la société. Le service pénitentiaire, on l'a dit, établit des centres communautaires de libération, mais j'entrevois pour le Canada un système pénal qui instituera un grand nombre de foyers hors des prisons. Selon ces principes, les libérés sous condition ou sous surveillance ou les prisonniers purgeant une sentence ordinaire pourront aller travailler durant la journée ou encore se perfectionner ou s'instruire, puis se soumettre de nouveau au contrôle du foyer la nuit ou durant les fins de semaine.

Le détenu pourra, en outre, contribuer par ses gains au soutien de sa famille et donner des preuves de ses aptitudes et sa droiture, conditions sine qua non s'il veut être accepté par ses employeurs éventuels et par ses futurs voisins dans la vie ordinaire de son quartier. Cette conception radicale et dynamique de notre régime pénal n'est pas une nouvelle, et au fur et à mesure que le Canada mettra sur pied son programme pénal décennal, il devrait accepter énergiquement cette notion de centre de réadaptation ou de foyer de demi-détention.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais ajouter, avant de terminer, que la dernière visite du comité de la justice aux institutions pénitentiaires des provinces de l'Ouest a été des plus bénéfiques. Ce n'était pas un voyage de touriste. Nous avons pu voir de nos yeux les conditions qui y existent. Nous avons examiné tout le processus administratif dans le temps dont nous disposions et nous avons pu sonder les sentiments des détenus. Nous avons pu voir ce qu'ils pensaient de leur traitement, de leurs programmes de formation et du régime des libérations conditionnelles. J'espère que nous pourrions poursuivre ce genre de visites.

M. Cliff Downey (Battle River): Monsieur l'Orateur, je veux dire combien il me fait plaisir de participer à ce débat sur le discours du trône, et j'unis ma voix à celle des députés qui m'ont précédé pour féliciter le motionnaire de l'Adresse en réponse (M. Trudel), et celui qui l'a appuyé (M. Douglas). C'était un excellent choix.

Lorsque je suis venu à Ottawa comme député au Parlement il y a quelque deux ans et demi, même si je n'étais pas un représentant du côté du gouvernement, j'entretenais le vif espoir que le gouvernement, avec son premier ministre (M. Trudeau), qui était sûrement un choix très populaire du peuple à ce moment-là, ferait énormément pour apporter la prospérité et l'unité au Canada. C'était il y a deux ans et demi. Pendant sa campagne nationale, le premier ministre a parlé d'un Canada. Il a parlé de la société juste. Il a parlé du bilinguisme et du biculturalisme, comme instruments pour unifier le pays. Or, à la fin de ces deux ans et demi, monsieur l'Orateur, nous sommes parvenus au point où la capitale du Canada, Ottawa, n'est guère plus qu'un camp armé.

Montréal, qui a le plus grand maire de son histoire, se trouve dans une situation où les frais des services de protection ont grimpé au voisinage de \$85,000 par jour. Quelque chose ne va pas. Nous avons des émeutes et des

attentats à la bombe et de la trahison. Ce sont des événements quotidiens, des mots quotidiens au Canada. Des articles dans les journaux d'hier et d'aujourd'hui ont dit que l'on avait menacé d'attaquer nos lignes aériennes et nos chemins de fer. Nous en sommes arrivés au point où une personne au passé quelque peu équivoque ou douteux est, en tout cas, à la tête d'Information Canada. C'est l'un des postes les plus importants du pays. Des relations du FLQ pourraient, dit-on, s'infiltrer dans le gouvernement. Voilà le Canada que nous avons aujourd'hui, deux ans et demi après toutes ces superbes promesses.

• (5.00 p.m.)

M. McGrath: Quel gâchis.

M. Downey: Cette dégénérescence a été aidée dans une certaine mesure par notre système juridique et sa tolérance au cours des années. On fait preuve de tolérance dans l'interprétation de la loi. Hier, j'ai essayé de proposer une motion concernant le rétablissement de la peine capitale. Les actes de terrorisme étaient compris dans le libellé de la motion. L'interprétation de plus en plus tolérante de la loi au cours des six ou huit dernières années nous a obligés à réaffirmer notre position sur des questions de ce genre.

Je crois qu'il n'y a pas eu d'exécution capitale depuis 1962. Depuis, 35 ou 36 policiers et gardes de prison ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Plus de 2,100 meurtres ont été commis depuis 1962 et presque autant de tentatives de meurtres. Dieu sait combien de policiers ont essuyé le feu des bandits et lorsque l'on vous tire dessus, on peut dire qu'il s'agit presque d'un meurtre. Souvent notre premier ministre parle avec beaucoup de dureté. Il dit ce qu'il va faire mais, par ailleurs, il ajoute: «Chacun devrait agir à sa guise». C'est de là que vient le problème—trop de gens agissent à leur guise. Nous avons eu des grèves. Certaines ont causé beaucoup de tort à notre économie et à notre réputation dans le monde. Si l'on considère tous les facteurs que je viens de mentionner et d'autres que j'ai passés sous silence, on a raison de dire que le Canada est comme un fruit dont le cœur est pourri.

Le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Osler) a parlé tout à l'heure du programme LIFT. J'imagine que ce programme est l'un des plus grands sujets de honte pour le gouvernement. Il y a un an, le ministre pessimiste qui est chargé de la Commission du blé a proposé le programme LIFT à la Chambre et décrit le sombre avenir réservé au commerce du grain et à l'agriculture en général. Aujourd'hui, moins d'un an plus tard, les commandes de céréales sont tellement considérables qu'on se demande si les compagnies de transport pourront transporter tout ce grain aux points de livraison. On est perplexe quant au genre de renseignements auxquels certaines personnes ont accès. Quelles informations leur inspirent de telles décisions? Par exemple, j'ai ici certains chiffres. La Commission canadienne du blé a fait une enquête auprès de 4,000 exploitants d'éleveurs dans l'Ouest et a constaté que la quantité de céréales emmagasinée dans les fermes était inférieure de 161 millions de boisseaux au chiffre estimatif du Bureau fédéral de la statistique aux dates correspondantes. Le rapport du BFS indiquait qu'il y avait 115 millions de boisseaux d'orge dans les fermes; le chiffre de la Commission du blé